

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE**

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 8 février 2017 à 18 h
au 401, De Jumonville à Boucherville**

Présences :

Madame Alexandra Lafontaine, enseignante
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Madame Nathalie Anne Nesterenko, enseignante
Madame Christine Bourgeois, psychoéducatrice
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Monsieur David Martin, parent
Madame Renée Landry, parent
Monsieur Nicolas Rose, parent
Madame Mélanie Gilbert, service de garde
Madame Martine Perron, soutien
Madame Nathalie Hébert, Directrice

Absence :

Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Viviane Pelletier, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte par la présidente à 18 h 05 après constatation du quorum.

CEI6-17-31

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 février 2017

Il est proposé par Mme Landry d'adopter l'ordre du jour 8 février 2017 avec la modification de déplacer le point 6.7 à la fin de la rencontre, au point 9.

Adopté à l'unanimité

CEI6-17-32

3. Adoption du procès-verbal du 9 novembre

Précision sur la discussion concernant l'analyse des résultats point 7.1. Suite aux modifications apportées, il est proposé par Mme Leyrolles d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2016.

Adopté à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du CE du 9 novembre 2016

Aucun suivi à faire.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Points de la Direction d'établissement

6.1. Loi modifiant la loi sur l'instruction publique (information)

Madame Hébert a présenté les principales modifications de la loi.

6.2. Révision budgétaire (information)

La révision budgétaire a été faite en décembre 2016, tout est sous contrôle pour le budget A.

Pour le service de garde, c'est plus difficile, un déficit était à prévoir si on ne faisait pas d'ajustements, l'école prend des mesures nécessaires pour remédier à la situation, entre autres, en modifiant les horaires de travail.

CEI6-17-33

6.3. Allocation dédiée (approbation)

Modèle de résolution du conseil d'établissement scolaire sur l'allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017.

Le conseil d'établissement de l'école de la Broquerie confirme que les ressources financière allouées par la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 10 098\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'années scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- Offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant en offrant des activités de prévention afin d'augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école;
- Accroître l'optimisation du fonctionnement de l'école.

Proposé par Madame Véronique Cadrin

Approuvé à l'unanimité

CEI6-17-34

6.4. Grille horaire (approbation)

Monsieur Rose propose le statu quo.

Approuvé à l'unanimité

CEI6-17-35

6.5. Grille-Matière (approbation)

Des discussions ont eu lieu autour de la possibilité d'offrir l'anglais intensif pour l'année 2018-2019. De la documentation nous sera envoyée à titre informatif par courriel.

Des questions ont été posées à propos des trois disciplines proposées aux primaires : l'art dramatique, l'art plastique et la musique.

M. Rose propose le statu quo pour l'année 2017-2018.

Approuvé à l'unanimité

6.6. Prix de reconnaissance des commissaires (information)

Deux élèves, un garçon de 6^e année et une fille du groupe 956 recevront un certificat et un cadeau pour reconnaître leur persévérance. La petite cérémonie aura lieu le 20 février à 15 h devant les élèves de 6^e année. Cette activité est organisée par le Conseil des commissaires.

CEI6-17-36

6.7. Critère de sélection d'une directrice (approbation)

Propose qu'en novembre prochain d'en parler un peu pour relancer la réflexion sur les critère de sélection de la directrice pour la prochaine réunion.

Mme Bourgeois propose le statut quo

Approuvé à l'unanimité

7. Droits de paroles

7.1 Enseignants

Alexandra a dit que c'est un bon temps de l'année, elle connaît bien ses élèves. Tout va bien.

7.2 Service de garde

Mélanie a dit que les éducatrices peuvent faire des activités parascolaires. Par exemple, une pièce de théâtre est montée entièrement par une éducatrice.

Il y aura la semaine des services de garde du 15 mai au 19 mai 2017.

Elle a également parlé du Salon de la garde scolaire qui a lieu à Lévis le 28 et 29 avril. Mélanie a demandé l'accord des membres du CE pour qu'exceptionnellement l'équipe du service de garde sollicite la collaboration des parents afin que ceux-ci puissent venir

chercher leur enfant le plus tôt possible en fin de journée le vendredi 28 avril. Ainsi l'équipe aimerait qu'en fin de journée le service de garde puisse fonctionner avec un effectif réduit tout en respectant le ratio 1/20. Le service de garde sera ouvert jusqu'à 18h.

7.3 Soutien

Martine, la nouvelle secrétaire, a parlé du travail de secrétaire, un emploi multitâche.

7.4 Professionnel

Christine a dit être bien contente d'avoir une journée de plus pour travailler avec les enfants.

7.5 Comité de parents

Les membres du comité ont parlé de la nouvelle politique d'inscription.

7.6 OPP

Le photographe, Yan Lasalle, fera les séances de photo aux mois de septembre.

Une activité « Sucrons-nous » le bec est prévue en mars, la demande d'autorisation sera envoyé par courriel aux membres.

7.7 Membre de la communauté

Membres absent

8. Varia

Le déneigement du trottoir à partir du coin De Brouage sur De Jumonville n'est pas fait. La situation est dangereuse pour les élèves. La direction fera le suivi avec les ressources matérielles pour corriger la situation.

9. Date de la prochaine séance

11 avril 2017

Parler du point 6.7

CEI6-17-37

10. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 55.

Il est proposé par Mme Leyrolles de lever l'assemblée

Approuvé à l'unanimité

Isabelle Leyrolles
Présidente

Nathalie Hébert
Directrice